

Éducation

Plus de 2370 élèves de la maternelle au CM2 sont inscrits dans une des 15 écoles publiques ou privées de Libourne. Énoncée dans son Projet Éducatif De Territoire (PEDT), la municipalité a fait de la politique éducative une de ses priorités. Elle y consacre plus de 18% de son budget. Cet engagement, la Ville de Libourne entend le mettre au service du bien-être et de l'épanouissement des enfants à l'école.



Écoles primaires



Services périscolaires



Restauration scolaire



Collèges et lycées



Accédez en un clic à [l'Espace familles](#) : démarches en ligne, grille tarifaire des services municipaux, programme des ALSH...

Je découvre l'offre éducative municipale

Projet Éducatif de Territoire



Clubs Découverte du mercredi matin



Les S.A.E.P. des résidences Peyronneau, Peyregourde et Garderose



Conseil Municipal Enfant



Plan numérique



Offre municipale en direction des scolaires



FAITES CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL
Du 30 décembre 2018 au 30 janvier 2019

Vos enfants sont inscrits :
 à la cantine scolaire
 aux Clubs découverte
 aux services de loisirs (L.A. Club)
 au conservatoire de musique
 au tennis
 à l'accueil périscolaire
 à l'école municipale des sports / Sports vacances
 à l'école d'arts plastiques
 à l'équitation

CALCULEZ VOTRE QUOTIENT FAMILIAL
POUR ADAPTER VOS FACILITÉS MUNICIPALES À VOTRE REVENU.

RDV à l'Espace Familial
12 rue Paul Bert - 05.57.85.10.22
Lundi, mercredi et vendredi : 09h30 - 12h30 / 13h30 - 17h (sauf vendredi : 09h30 - 12h30)
* d'office sur ville (Source 9) / Min services / Espace Familial

Quotient familial

Pour calculer votre quotient familial

<https://www.libourne.fr/utile/education?>

Vous êtes allocataires CAF : le quotient est disponible sur le site de l'organisme, l'Espace Familles le récupèrera après consentement de votre part et transmission de votre justificatif de domicile (taxe d'habitation N-1, contrat de location ou quittance de loyer de moins de 2 mois, acte notarié).

Vous n'êtes pas allocataires CAF : l'Espace Familles vous calculera votre quotient familial, en fonction de votre feuille d'imposition sur les revenus et de vos prestations familiales, et de votre justificatif de domicile (taxe d'habitation N-1, ou quittance de loyer de moins de 2 mois, acte notarié)

Vous êtes allocataires MSA : l'Espace familles vous calculera votre quotient familial, en fonction de votre dernière attestation de paiement de la MSA, et de votre justificatif de domicile (taxe d'habitation N-1, ou quittance de loyer de moins de 2 mois, acte notarié)

Le quotient familial permet aux usagers Libournais et aux habitants de la CALI pour les ALSH, de bénéficier de tarifs adaptés à leurs revenus et à la composition de leur famille. Pour plus d'explication [veuillez cliquer sur le lien suivant.](#)

Les usagers qui n'auront pas fait calculer leur quotient familial se verront attribuer les tarifs les plus élevés.

Pour payer vos factures :

L'espace familles édite mensuellement vos factures, vous avez jusqu'à la fin du mois de réception pour les régler. À ce stade, le non paiement entrainera un passage au Trésor Public auprès duquel vous devrez alors aller payer vos factures majorées de frais.

Comment régler vos factures :

- ▶ Par espèces (300€ maximum), chèques, chèques CESU, chèques vacances
- ▶ Par carte bancaire
- ▶ Par prélèvement automatique : pour cela vous devrez venir remplir une autorisation de prélèvement, en le [téléchargeant ici.](#)

Attention : si votre situation change en cour d'année, merci de prendre contact avec l'espace familles pour connaître les documents utiles à votre calcul.

Pour inscrire vos enfants :

- ▶ Aux accueils de loisirs pour les vacances et les mercredis
- ▶ Sur les structures de la petite enfance
- ▶ À l'école municipale des sports, et sports vacances
- ▶ À la garderie scolaire
- ▶ À la restauration scolaire
- ▶ À l'activité Club découverte



HOTEL DE VILLE
42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :
8h30 > 12h30
13h15 > 17h



Baisse d'audition ?
Sourd ou malentendant ?

Appellez-nous en [clicquant ici](#)

LIBOURNE EST ACCESSIBLE PAR TÉLÉPHONE AUX PERSONNES MALENTENDANTES OU SOURDES AVEC ACCÉO